

Province de Québec  
MRC Nicolet-Yamaska  
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **4 juin 2018** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain  
Siège #2 - Philippe Gras  
Siège #4 - Sylvain Laroche  
Siège #5 - Richard Gingras

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Pascal Desrochers  
Siège #6 - Roxanne Bathalon

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Julien Boudreault.  
M. Frédérick Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

#### 1- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

2018-06-048

#### 2 - **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX
  - 4.1 - Comptes du mois de mai 2018 et suivi financiers
  - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - AFFAIRES COURANTES
  - 6.1 - TECQ, dépôt de projet
  - 6.2 - Test de bornes fontaines
  - 6.3 - Programme nouveau horizon
  - 6.4 - Prolongement de l'aqueduc, suivi
  - 6.5 - Augmentation de la limite de crédit
- 7 - VARIA
  - 7.1 - Demande CPTAQ
  - 7.2 - Entreposage illégal
  - 7.3 - Résultat eau brute
  - 7.4 - Demande de remboursement de frais de loisirs
  - 7.5 - Date du prochain conseil
- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras, appuyé par Richard Gingras et adopté unanimement.

ADOPTÉE

#### 3 - **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2018-06-049

### 3.1 - Séance ordinaire du 7 mai 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Francois St-Germainet appuyé par Richard Gingras d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

2018-06-050

#### 4.1 - Comptes du mois de mai 2018 et suivi financiers

7 BELL MOBILITÉ CELLULAIRE			
201800082 (I)	3912	2018-05-10 Communicaiton avril	19.50 \$
<b>19.50 \$</b>			
33 HYDRO-QUEBEC			
201800083 (I)	3913	2018-05-10 Fact. 686502004574	2 558.88 \$
201800089 (I)	3919	2018-05-31 Fact. 638801822935	645.45 \$
<b>3 204.33 \$</b>			
72 INFOTECH			
201800090 (I)	3920	2018-05-31 Fact. 201801805	264.44 \$
<b>264.44 \$</b>			
91 MINISTERE DES FINANCES			
201800091 (I)	3921	2018-05-31 Quote part SQ 1/2	22 189.00 \$
<b>22 189.00 \$</b>			
103 Deloitte SENCRL			
201800092 (I)	3922	2018-05-31 Fact. 8000099032	7 070.96 \$
<b>7 070.96 \$</b>			
131 Laboratoire Environex			
201800084 (I)	3914	2018-05-10 Fact. 394345	876.52 \$
<b>876.52 \$</b>			
135 RIGIDBNY			
201800093 (I)	3923	2018-05-31 Vidange juin	2 329.79 \$
<b>2 329.79 \$</b>			
405 BEAUDRY ET MORIN INC.			
201800085 (I)	3915	2018-05-10 Fact. 213310	418.62 \$
201800094 (I)	3924	2018-05-31 Fact. 214174	209.31 \$
<b>627.93 \$</b>			
423 VISA DESJARDINS			
201800088 (I)	3918	2018-05-22 Achat avril 2018	354.92 \$
<b>354.92 \$</b>			
441 ENVIRONNEMENT MCM INC			
201800086 (I)	3916	2018-05-10 Fact. F18-4053	2 047.70 \$
<b>2 047.70 \$</b>			
492 FONDS INFORMATION SUR LE			
201800087 (I)	3917	2018-05-10 Fact. 201800720173	16.00 \$
201800095 (I)	3925	2018-05-31 Fact. 201800874221	16.00 \$
<b>32.00 \$</b>			
618 Jean Coutu #229			
201800096 (I)	3926	2018-05-31 Livre bibio	492.90 \$
<b>492.90 \$</b>			
634 NEOPOST CANADA LTD			
201800097 (I)	3927	2018-05-31 Fact. 2378682	233.17 \$
<b>233.17 \$</b>			

653 Remorquage J2 inc.			
201800098 (I)	3928	2018-05-31 Fact. 20014059	155.22 \$
<b>155.22 \$</b>			
699 Rona H. Matteau Nicolet			
201800099 (I)	3929	2018-05-31 Fact. 431500101542501, client 150058	88.49 \$
<b>88.49 \$</b>			
<b>Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000</b>			<b>39 986.87 \$</b>

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Sylvain Laroche d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

#### **4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant**

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

#### **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

#### **6 - AFFAIRES COURANTES**

2018-06-051

##### **6.1 - TECQ, dépôt de projet**

**Attendu que :**

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- **Il est résolu que :**
  - la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
  - la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
  - la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
  - la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
  - la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- Il est donc proposé par Francois St-Germain, appuyé par Philippe Gras et résolu unanimement d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du TECQ 2014-2018

**2018-06-052      6.2 - Test de bornes fontaines**

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Richard Gingras d'octroyer les tests de débits de bornes fontaines à la firme Aqua-Flo Inspections pour un montant de 960\$ plus taxes.

**2018-06-053      6.3 - Programme nouveau horizon**

CONSIDERANT Une demande d'appui de la l'Age d'or ;

CONSIDERANT Que l'âge d'or est un partenaire important de la vie municipale à Grand-Saint-Esprit ;

CONSIDERANT Que la salle leurs est prêter pour encore 5 ans minimalement ;

Il est proposé par Philippe Gras, appuyé de Richard Gingras et résolu unanimement d'appuyer la demande de projet au programme Nouveau Horizon.

**2018-06-054      6.4 - Prolongement de l'aqueduc, suivi**

CONSIDERANT Que le projet de prolongement de l'aqueduc est considéré comme un projet prioritaire;

CONSIDERANT La promesse d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU pour un montant total de 780 000\$;

CONSIDERANT Que la municipalité s'engage à effectuer les travaux avec l'aide de la subvention du programme PRIMEAU ;

CONSIDERANT Que suite à la rencontre citoyenne ayant eu lieu, les personnes présentes ont manifesté un intérêt unanime au projet ;

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Richard Gingras de demandé au ministère de nous octroyer la subvention dans le cadre du programme PRIMEAU et ayant comme dossier 514322.

**2018-06-055      6.5 - Augmentation de la limite de crédit**

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Philippe Gras d'augmenter la limite de crédit de la carte Visa à 2500\$ et d'augmenter la limite de dépenses sans approbation du maire à 500\$ par achat.

**7 - VARIA**

**2018-06-056      7.1 - Demande CPTAQ**

Considérant que les titres d'occupation ne coïncident pas avec les titres de propriété;

Considérant qu'il est possible d'échanger deux parcelles de lots sans contrevenir à la réglementation municipale, notamment aux dispositions de lotissement;

Considérant que cet échange régularisera la marge latérale d'implantation du garage privé détaché du lot 109P;

Considérant que la ferme Longval ne cultivait pas cette partie de terre;

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Francois St-Germain d'appuyer la demande de

régularisation.

**2018-06-057 7.2 - Entreposage illégal**

CONSIDERANT les nombreux avis envoyé à Monsieur Provencher;

CONSIDERANT Que la situation doit être régularisé;

Il est proposé par Francois St-Germain, appuyé de Philippe Gras et résolu unanimement de laisser à M. Provencher jusqu'au 8 juillet 23:59h pour régulariser la situation d'entreposage illégal en marge avant. A défaut d'effectuer les changements requis, le conseil mandante l'inspectrice à donner un avis d'infraction tel que prescrit au règlement d'un montant de 500\$ plus les frais.

**7.3 - Résultat eau brute**

N'ayant pas reçu l'ensemble des documents requis, le point est reporté à la prochaine séance de conseil.

**2018-06-058 7.4 - Demande de remboursement de frais de loisirs**

Suite à une demande reçu, il est proposé par Richard Gingras et appuyé de Philippe Gras d'autoriser un remboursement de 75\$ à Madame Fannie Lépine pour frais de loisirs.

**2018-06-059 7.5 - Date du prochain conseil**

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Sylvain Laroche de déplacer la rencontre du conseil de juillet au 9 juillet 2018 en raison de la fête du Canada.

**8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

**9 - CORRESPONDANCE**

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

**2018-06-060 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Philippe Gras propose de lever la séance à 20.56 hrs.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Julien Boudreault, maire

\_\_\_\_\_  
Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Julien Boudreault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Julien Boudreault, maire